

LE CONTRAT DE GÉNÉRATION

INVESTIR DANS L'AVENIR
SANS RENONCER À L'EXPÉRIENCE



**UN JEUNE
EMBAUCHÉ
EN CDI**



**UN SENIOR
SALARIÉ**

**UN CONTRAT DE GÉNÉRATION
ET 4 000 € D'AIDE
PAR AN PENDANT 3 ANS*
(SOIT 12 000 €)**

* POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 300 SALARIÉS



contrat de génération

www.contrat-generation.gouv.fr



**CONSTRUISONS
ENSEMBLE
LE NOUVEAU MODÈLE
FRANÇAIS**



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL